

enseignement, se disputaient cet enfant qu'ils pressentaient intelligent et de robuste constitution. L'un pensait au petit-séminaire, les autres à l'École Normale d'instituteurs. Cette dernière l'emporta au grand dam de l'ecclésiastique. Adieu les burettes, bonjour la laïcité. Ainsi même s'il a bu du vin de messe quand il était enfant de chœur, Lucien Bajulaz, comme on va le voir, fut un pur produit de l'école laïque et de l'élitisme républicain. Ses maîtres d'alors lui firent passer le concours des bourses qui donnait aux élèves méritants et peu argentés la possibilité de continuer leurs études à l'abri du besoin. Ce fut le temps où Lucien Bajulaz, sous l'influence de ces "*hussards de la République*", acquit les premières convictions qui structurèrent son éthique personnelle. Il passa le bon vieux certificat d'études, initiation oubliée des codes républicains, outil de démocratisation avec les savoirs spécifiques qu'il sanctionnait (dictée, calcul, morale...).

En ce temps-là, l'enseignement secondaire était ouvert aux seuls fils de la bourgeoisie et façonnait les élites montantes tandis que l'enseignement primaire supérieur, gratuit, élevait un certain nombre d'enfants des classes populaires, petits fonctionnaires, artisans, paysans vers les couches nouvelles sur lesquelles la République prétendait s'appuyer. Pratiquement, tous les instituteurs, un grand nombre de postiers, de douaniers, de cadres subalternes devaient leur promotion aux cours complémentaires ou aux écoles primaires supérieures. Ainsi, seul l'enseignement primaire supérieur laïque qui était un enseignement court, ouvert aux enfants des deux sexes de condition modeste pouvait déboucher sur la vie professionnelle ou conduire aux Ecoles Normales. Ce fut tout naturellement la trajectoire de Lucien Bajulaz.

D'octobre 1923 à juillet 1927, il poursuivit donc sa formation à l'école primaire supérieure d'Annemasse où il obtint le brevet élémentaire de l'enseignement primaire. Remarquons au passage qu'Annemasse était alors, non seulement la ville la plus proche de Fillinges, mais encore le premier chef-lieu du département à avoir organisé depuis 1880 un enseignement primaire supérieur pour filles et garçons, séparément bien entendu ! Dans ces établissements, l'enseignement était d'abord donné par des maîtres choisis dans les classes primaires, qui avaient fait leurs preuves et qui disposaient de diplômes supérieurs à l'ensemble de leurs collègues, brevet élémentaire d'abord, brevet supérieur ensuite. Le diplôme du brevet élémentaire permet donc au jeune Bajulaz de passer le concours d'entrée à l'École Normale de Bonneville et de devenir élève-maître d'octobre 1927 à juillet 1930. C'est à Annecy, chef-lieu d'Académie, qu'il obtint son brevet supérieur d'études primaires, le sésame au métier

d'instituteur. La première guerre mondiale l'ayant à tout jamais marqué, Lucien Bajulaz est gagné, tout naturellement par le pacifisme de la gauche, un pacifisme à la Giono, le chantre du terroir. Il milite activement au sein de la S.F.I.O locale.

Entrer à l'École Normale n'était pas une mince affaire. Le concours était difficile, et il avait une réputation telle qu'elle effrayait plus d'un prétendant. Le candidat devait subir deux ou trois jours d'écrit, autant d'oral, répartis dans toutes les matières, y compris les épreuves de gymnastique éliminatoires, celles de travaux manuels (fer ou bois), de dessin, celles de musique enfin qui se fondaient sur un programme de six chansons qu'il fallait être capable de chanter devant les examinateurs ; *la Marseillaise* y figurait obligatoirement. La perspective de devoir entonner *la Marseillaise* a capella devant un jury inconnu contribuait puissamment à l'effroi préalable aux épreuves. Il faut noter que, pour un fils de paysan, il était difficile d'accéder à des postes de responsabilité même dans l'enseignement. L'enseignement d'antan, beaucoup plus élitiste que notre enseignement de masse d'aujourd'hui, était très cloisonné. Il ne permettait pas d'accéder au poste de professeur sans franchir toute une série de barrières sélectives qu'étaient les concours, ne serait-ce que pour passer du primaire à ce que nous appelons actuellement l'enseignement des collèges. De ce point de vue l'École Normale représentait déjà pour un fils du peuple une promotion reconnue socialement.

Très tôt remarqué par ses résultats scolaires, ses maîtres virent en lui un futur professeur d'école supérieure. Pour cela, il fallait se soumettre aux épreuves du concours national de recrutement, le certificat d'aptitude au professorat des Écoles Normales. Auparavant, pour y arriver, notre candidat devait franchir en une véritable compétition, une série d'obstacles posés sur sa route. En effet, tout élève-maître devait passer un concours préalable pour obtenir une quatrième année à l'École Normale d'Aix-en-Provence afin de préparer l'entrée à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, section "lettres". Ce dernier concours, d'ailleurs, brillamment réussi, il est admis par la suite comme élève-professeur, au stage préparatoire au certificat d'aptitude à l'enseignement dans les Écoles Normales et les Écoles Primaires Supérieures section lettres, d'octobre 1931 à juillet 1933.

La promotion "*lettres*" de 1931 de Saint-Cloud avait fière allure. Elle était composée de Roger Alaric, de Georges Albertini, de Maurice Aquilon, de Georges Auroy, de Lucien Bajulaz, d'Eugène Delteil, de Georges Faure, de Daniel Goyer, d'Armand Linhoft, de Georges Lamousse, d'André Livay, de François Mangard, de Maurice Nadeau, de Roger Pierre, d'Albert Piquemala, et de